

## **FICHE DE POSTE**

### **Responsable du service Maintenance des bâtiments**

Catégorie / Filière : C / Technique

Cadre d'emploi / Grade : Agent de Maîtrise

Temps de travail : 35/35ème

Lieu de travail : Centre technique municipal

Positionnement hiérarchique / Relations fonctionnelles : Sous l'autorité du DST

#### **Missions principales :**

- Met en œuvre des orientations municipales en matière de patrimoine bâti ;
- Assure la planification, l'organisation et le suivi des travaux sur le patrimoine bâti communal ;
- Coordonne les activités d'une équipe ;
- Réalise ou supervise les diagnostics et contrôles sur les bâtiments communaux ;
- Estime (coût, temps, main d'œuvre nécessaire,) les travaux réalisés en régie ;
- Met en conformité et en sécurité les bâtiments communaux ;
- Réalise des travaux d'entretien courants sur les équipements et les réseaux ;
- Réalise des travaux de rénovation et d'aménagement dans les bâtiments communaux ;
- Assure la mise en service de la piscine municipale ;
- Organise la pose et la dépose des illuminations de fin d'année ;
- Assure un appui technique et logistique aux services techniques (organisation de manifestations, réalisation de travaux en régie, ...)

**Moyens mis à disposition :** véhicule de service, bureau, ordinateur

**Sujétions / Contraintes / Horaires :** Amplitude de travail en fonction des obligations du service public (réunions, intempéries, pannes...), astreintes.

Horaires de travail indicatifs :

Lundi : 8h – 12h / 13H30 – 17h30

Mardi : 8h – 12h / 13H30 – 17h30

Mercredi : 8h – 12h / 13H30 – 17h30

Jeudi : 8h – 12h / 13H30 – 17h30

Vendredi : 8h – 12h / 13H30 – 16h30

Contraintes :

- L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers ;
- Travail à l'intérieur et à l'extérieur, déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux ;
- Port de charges, travail courbé et agenouillé ;
- Manipulation d'engins, de matériels mécanisés, d'appareils électriques, d'outils et de produits dangereux ;
- Travail en hauteur en conformité avec la réglementation ;
- Conduite d'un véhicule de service (acheminement de matériels et outils) ;
- Port de vêtements professionnel (EPI) ;
- Travail le Week end et en soirée (manifestations)

**Expertise :**

- Savoirs et savoir-faire :
- Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de 3ème niveau dans une ou plusieurs des spécialités suivantes : agencement et revêtements, installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques ;
- Connaître le fonctionnement et l'entretien des différents types d'outillages, matériels et équipements ;
- Connaître les techniques de conduite et de programmation de travaux ;
- Connaître les normes et règlements techniques en vigueur ;
- Connaître les règles de conservation et d'utilisation des produits dangereux ;
- Savoir rédiger des documents (fiches techniques, plannings, rapports ...) ;
- Maîtriser les gestes et postures de la manutention ;
- Savoir organiser et animer une équipe ;
- Savoir prévenir et gérer les conflits ;
- Maîtriser les outils bureautiques ;
- Connaître et faire respecter et appliquer les règles en matière d'hygiène et de sécurité ;
- CACES 1B, 3A, 3B ; souhaité
- AIPR encadrant concepteur ; souhaité
- Habilitation électrique B2, BR, BC ; souhaité

**Savoir-être :**

- Force de proposition
- Polyvalent
- Grande autonomie dans l'organisation du travail
- Sens du relationnel, de la communication et de l'organisation
- Capacité d'adaptation, disponibilité et réactivité,
- Aptitudes pour le travail en équipe,
- Capacité à rendre compte,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Sens du service public.

**Coordonnées :**

Pour postuler, merci d'envoyer votre lettre de motivation et votre CV à la Mairie de Vouillé, 3 place F. Albert, 86190 Vouillé ou à [mairie@vouille86.fr](mailto:mairie@vouille86.fr) avant le 10 mars 2025.